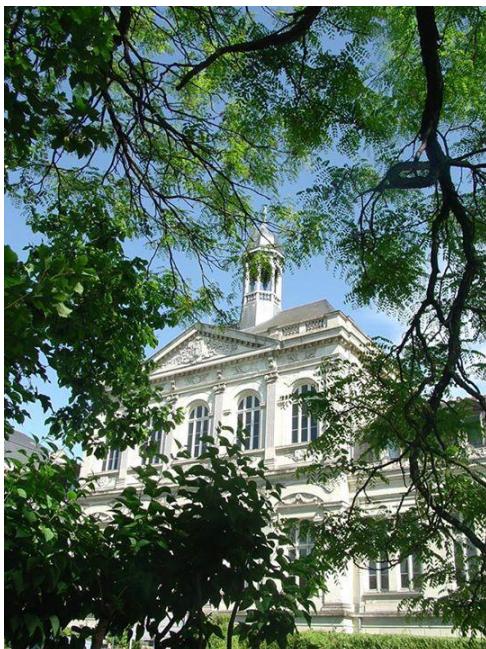


Référentiel de formation

Depuis 1947, le CIDEF (Centre international d'études françaises) propose des cours de langue et de culture françaises (FLE) à des étudiants étrangers, pendant l'année universitaire et pendant l'été.



Ce guide a pour objectif de vous présenter le fonctionnement des formations, des cours de langue et des cours d'options au CIDEF.

Pour toute question, merci de vous adresser à cidef@uco.fr

3 place André Leroy – BP 10 808
49008 ANGERS Cedex 01
Tel : 02 41 81 66 30
Fax : 02 41 87 71 67
Courriel : cidef@uco.fr



I. Les formations au CIDEF

1.1. Organisation des formations

- ❖ Le CIDEF propose plusieurs formules d'enseignement-apprentissage :
 - « au semestre » : semestre d'automne (de début octobre à fin janvier) et semestre de printemps (de début février à début juin).
 - « au mois » : juillet, août, et septembre.
 - « à la carte » : accueil de groupes en formules variées.
- ❖ Le CIDEF prépare les étudiants aux examens spéciaux ou certifications (**cf. Guide Examens Spéciaux**):
 - DELF et DALF,
 - Chambre de commerce et d'industrie de Paris (diplômes de français professionnel B2 et C1, diplôme de français professionnel tourisme et hôtellerie)
 - CIEP (TCF).

1.2. Organisation des cours au semestre

L'année universitaire est divisée en **deux semestres** :

- le semestre d'automne (de début octobre à fin janvier)
- le semestre de printemps (de début février à début juin).

Après un test de classement, les étudiants sont répartis dans des cours en fonction de leur niveau (du A1 au C2 selon le **CECR**). Ils suivent alors des **cours de langue** ainsi que des **options** de leur choix, selon des listes proposées pour leur niveau.

- Les **options de langue** sont, par exemple : phonétique, compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression théâtrale, expression écrite, français des affaires, français de l'hôtellerie et du tourisme, français sur objectif universitaire, traduction.
- Les **options de culture** sont, par exemple : Histoire de France, histoire de l'art, étude socio-culturelle, littératures francophones, philosophie.

1.3. Organisation des sessions d'été

Il y a 3 cours intensifs d'été : **en juillet, en août et en septembre**.

Les **cours de langue** sont complétés par des cours en demi-groupes pour **la production orale** et le travail en autonomie focalisé sur l'oral **en laboratoire**. Les animations, activités et excursions culturelles tiennent une place importante dans ces stages.

II. Le fonctionnement des cours au CIDEF

2.1. Fonctionnement général

Après un test de classement, les étudiants sont répartis dans les cours en fonction de leur niveau (du A1 au C2 selon le [CECR](#)). Le nombre de cours varie en fonction du nombre d'étudiants.

Niveaux du CECR	Cours au CIDEF
A1 initiation	A1.11
	A1.21
A2 élémentaire	A2.11
	A2.12
	A2.21
	A2.22
B1.1 Moyen 1^{er} degré	B1.11
	B1.12
	B1.13
	B1.14
	B1.15
	B1.16
B1.2 Moyen 2^{ème} degré	B1.21
	B1.22
	B1.23
	B1.24
	B1.25
	B1.26
B2.1 Moyen 3^{ème} degré initial	B2.11
	B2.12
B2.2 Moyen 3^{ème} degré intermédiaire	B2.21
B2.3 Moyen 3^{ème} degré avancé	B2.31
C1 Supérieur	C1.11
	C1.21

2.2. Fonctionnement à l'intérieur des niveaux

Le nombre d'heures de langue et de cours d'options varient en fonction des niveaux. Le nombre d'heures obligatoires par semaine et le choix des options également.

Niveau	Cours de langue	Options A	Options B	Volume horaire total
A1	12h	9h obligatoires	x	21
A2	9h	9h obligatoires + 3h grammaire ou 3h phonétique	x	21
B1.1	9h	3h obligatoires		18
		+ 6 heures d'options A ou B		
B1.2	6h	3h obligatoires		18
		+ 9 heures d'options A ou B		
B2	6h	3h obligatoires		18
		+ 9 heures d'options A ou B		
C1.1	6h	3h obligatoires		18
		+ 9 heures d'options A ou B		
C1.2 Printemps	3h atelier d'écriture	15h		18

III. Le cours de langue au CIDEF

3.1. Objectifs généraux

Le cours de langue vise avant tout à l'amélioration des **compétences** en français général écrit et oral, les connaissances en langue (grammaire, lexique et phonétique) servant à la construction desdites compétences.

- ❖ **Compréhension écrite (CE)** : à partir de textes ou extraits de textes, l'objectif est de repérer les structures du texte, sa cohérence et sa cohésion pour comprendre un document dans sa globalité et/ou dans le détail.
- ❖ **Compréhension orale (CO)** : à partir de documents audio ou vidéo, l'objectif est d'acquérir des habitudes d'écoute et de développer des stratégies pour comprendre un document dans sa globalité et/ou dans le détail.
- ❖ **Expression écrite (EE)** : à partir de textes structurés et de consignes précises, l'objectif est d'organiser et produire des écrits plus ou moins longs, en fonction de situations de communication précises.
- ❖ **Expression orale (EO)** : à partir de déclencheurs, l'objectif est de faciliter la prise de parole, de l'organiser et de produire à l'oral dans des situations de communication précises, en situations d'interaction variées.

Le cours de langue s'appuie sur les contenus d'un **manuel de langue**, accompagné d'un **cahier d'exercices** (pour faciliter l'apprentissage en autonomie), qui suivent les démarches pédagogiques récentes proposées au niveau européen.

Les cours de langue des niveaux B2.2 à C1.2 s'appuient sur une compilation de documents variés. Au niveau C1.1, il est demandé à l'étudiant de présenter, à l'écrit et à l'oral, un « mémoire » sur un sujet d'actualités.

3.2. Les barèmes

Le cours de langue a un barème différent selon les niveaux. Les compétences sont à barème égal. Dans chaque cours de langue et pour chaque compétence, l'enseignant procède, généralement, à trois évaluations formatives par semestre (**S**).

Il garde généralement les deux meilleurs résultats.

A la fin du semestre, les étudiants ont une semaine d'examens (**E**).

Niveau	Participation / Assiduité	CE		CO		EE		EO		Mémoire			TOTAL
		S	E	S	E	S	E	S	E	Ecrit	Oral	Suivi	
A1	40	50	30	50	30	50	30	50	30				360
A2	20	40	20	40	20	40	20	40	20				260
B1.1	20	40	20	40	20	40	20	40	20				260
B1.2	20	30	20	30	20	30	20	30	20				220
B2	20	30	20	30	20	30	20	30	20				220
C1.1	20	30	10	30	10	30	10	30	10	40	30	20	270
C1.2 Printemps	Ce niveau, accessible seulement au printemps (une fois le mémoire obtenu au semestre d'automne), propose un atelier d'écriture (3h) et un choix d'options.												

IV. Les options proposées au CIDEF

4.1. Fonctionnement général

Les choix d'options se font en fonction du niveau de langue des étudiants. Les étudiants ont **15 jours** pour choisir leurs options. Seules les options de phonétique pratique, d'expression orale et théâtrale commencent une semaine après la rentrée.

		Langue	Mémoire	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression écrite	Expression orale	Expression théâtrale	Phonétique théorique et pratique	Grammaire	Francçais familier	Traduction anglais-français	Traduction japonais-français	Francçais objectifs universitaires (FOU)	Francçais des affaires	Francçais des affaires DFPB2	Francçais des affaires DFPC1	Francçais du tourisme et de l'hôtellerie	Actualité socio-économique	Étude socioculturelle	Histoire de France	Histoire de l'art	Histoire de la musique	Philosophie	Les systèmes politiques européens	Images et cultures	Littérature XIX ^e siècle	Littérature XX ^e siècle	Littératures francophones	Théologie
A1	Initiation	12		3			3		3																					
A2	Elémentaire	9		3		3	3	3	3	3																				
	Moyen 1 ^{er} degré	9		3	3	3	3	3	3	3																				
B1	Moyen 2 ^e degré	6		3		3	3	3	3	3																				
B2	Moyen 3 ^e degré	6		3		3	3	3	3	3	1																			
C1	Supérieur	6	1	3		3	3	3	3	3	1																			
Options de langue										Français de spécialité										Options de culture										
■ Obligatoire ■ Optionnel (15 étudiants minimum) ■ Préparation aux examens de la CCI ■ Automne ou printemps																														

4.2. Objectifs généraux des options de langue

Les options de langue ont pour objectif de compléter ou renforcer ce qui est fait dans les cours de langue.

❖ Compréhension orale	De A1.1 à C1.2
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer sa compréhension du français parlé en repérant les signes d'oralité à travers des documents audio ou vidéo variés, ayant trait à la vie quotidienne et aux grands sujets de société : interviews, sujets d'actualité, extraits de films, téléfilms ou reportages, bulletins d'informations radiophoniques ou télévisés, chansons, etc. - Développer des stratégies de compréhension d'un document pour améliorer sa rapidité et pertinence de compréhension. 	

❖ Expression orale	De A1 à C1.2
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre confiance en soi pour une prise de parole spontanée et adaptée dans diverses situations de communication à partir d'objectifs précis (faire connaissance, poser des questions, exprimer des sentiments, etc.) et dans des registres variés. - S'entraîner à la prise de parole pour s'exprimer en continu, en situation d'interaction, et exprimer son opinion personnelle. - Développer des stratégies de communication verbales et non verbales. 	
❖ Phonétique	De A1.1 à C1.2
<ul style="list-style-type: none"> - Ecouter, identifier, prononcer en montrant les mécanismes du français (intonation, prosodie, groupes de mots, accent tonique, « e » caduc, liaison, consonnes géminées, etc.) tel qu'il est parlé aujourd'hui. - Partie 1 : en classe pour aborder la théorie de la phonétique en expliquant les liens entre la graphie et la phonie, sur la base de l'étude des phonèmes et des règles de prononciation de la langue. - Partie 2 : au laboratoire pour s'entraîner, répéter, s'écouter et être corrigé. 	
De A1.1 à B1.1 : partie 1 (1h) + partie 2 (2h) - De B1.2 à C1.2 : partie 1 (2h) + partie 2 (1h)	
❖ Grammaire	De A2.1 à C1.2
<ul style="list-style-type: none"> - Observer le fonctionnement de la langue française. - Formuler des règles en répondant à des questions portant sur des corpus écrits ou audio. - S'entraîner à l'aide d'exercices variés dans une langue courante qui renvoient à des situations de la vie quotidienne ou à des sujets d'actualité contextualisés afin de mieux comprendre la grammaire du mot, de la phrase et du texte. 	
❖ Compréhension écrite	B1.1
<ul style="list-style-type: none"> - Travailler différents types de documents écrits dans une perspective actionnelle (lire pour comprendre, comparer, choisir ou discuter) : apprendre à lire pour s'orienter afin de localiser une information ou réunir des informations pour accomplir une tâche spécifique ; apprendre à lire pour s'informer et discuter afin d'identifier les principales conclusions d'un texte, reconnaître les différents arguments (sans en comprendre nécessairement le détail). - Avoir plaisir à lire un texte pour soi et à voix haute. 	

❖ Expression écrite	B1.1
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et rédiger des textes (entre 100 et 250 mots) en utilisant les structures syntaxiques, lexicales et grammaticales adaptées à la situation d'écrit demandée. - Avoir plaisir à lire un texte pour soi et à voix haute. 	
❖ Compétences écrites	De B1.2 à C1.2
<ul style="list-style-type: none"> - Travailler la compréhension d'un document écrit pour être capable de comprendre et d'analyser des situations d'écrit variées et savoir identifier la nature et la fonction d'un texte informatif, argumentatif, descriptif ou narratif. - Permettre aux étudiants de recourir à des stratégies de compréhension d'un document pour améliorer leur rapidité et pertinence de compréhension. - Travailler la production d'un document écrit : savoir utiliser le lexique approprié pour rédiger des écrits créatifs ou académiques (narration, lettres, articles, critiques, résumés...), reformuler et organiser ses écrits (techniques) et, développer et structurer son point de vue (essais argumentatifs). 	
❖ Expression théâtrale	De B1.1 à C1.2
<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer autrement en français en faisant appel à l'expression vocale, corporelle et rythmique. - Stimuler sa spontanéité créatrice via des activités théâtrales, des activités portant sur l'imaginaire, l'écoute, la réactivité, l'imprévu. - Etre conscient de la manière dont son corps s'exprime dans l'espace, face à autrui en situation de monologue (lecture à voix haute, discours, conférence) ou d'interaction (jeux de rôles, improvisation). - Développer des stratégies de communication verbales et non verbales. 	
❖ Français des affaires	De B1.1 à B1.2
<ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec la langue utilisée dans un cadre économique et commercial au moyen d'activités diverses (compréhension et analyse de documents, exercices de vocabulaire, correspondance, jeux de rôle) . - Au programme pour les cours en B1.1 : le travail, les études, voyager pour affaires, vendre, collaborer, commercialiser, organiser, traiter un problème, parler d'une expérience. - Au programme pour les cours en B1.2 : l'entreprise et son fonctionnement, l'entreprise et son personnel, les outils de l'entreprise. 	

❖ Français de l'hôtellerie et du tourisme	B1.2
	<ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec la langue utilisée par le monde du tourisme dans différents domaines : tourisme (s'informer, accueillir, renseigner les touristes dans diverses situations), l'hôtellerie (faire des réservations, informer sur les possibilités d'hébergement...), et la restauration (cartes, menus, gastronomie, vins...). - Se préparer au « Certificat de français du tourisme » (cf. <i>Les Examens Spéciaux</i>) qui comporte quatre épreuves : expression orale et écrite, compréhension orale et écrite.
❖ Français des affaires	De B2.1 à C1.2
Choix entre deux degrés :	
	<ul style="list-style-type: none"> - DFP 1^{er} degré : Ce cours est destiné aux étudiants désirant s'initier à la langue du français des affaires et prépare en un semestre au DIPLÔME DE FRANÇAIS DES AFFAIRES - 1^{er} degré (DFP B2) de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (cf. <i>Les Examens Spéciaux</i>). Partie 1 : l'entreprise (organisation, fonctionnement, personnel et gestion) ; l'entreprise et ses partenaires (clients et fournisseurs, transporteurs, banques et assurances) ; l'entreprise et l'environnement socio-économique (conjoncture, mondialisation, Union européenne). Partie 2 : l'entreprise et la communication professionnelle (prise de notes, restitution de messages, rédaction de notes, de lettres d'affaires et de messages électroniques, complétiion de formulaires et imprimés). - DFP 2^{ème} degré : Ce cours est destiné aux étudiants désirant s'initier à la langue du français des affaires et prépare en un semestre au DIPLÔME DE FRANÇAIS DES AFFAIRES – 2^{ème} degré (DFP C1) de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (cf. <i>Les Examens Spéciaux</i>). Partie 1 : l'entreprise (organisation, fonctionnement, personnel et gestion) ; l'entreprise et ses partenaires (clients, fournisseurs, collectivités publiques, organisations privées) ; l'entreprise et sa politique mercatique (démarche, étude de marché, étude du produit, etc.). Partie 2 : l'entreprise et la communication professionnelle (CV et lettre de motivation, communication interne, traitement des documents usuels, gestion des situations difficiles, rédaction des lettres d'affaires).
❖ Traduction (anglais/français) ou (japonais/français)	De B1.2 à C1.2
	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer sa grammaire et son vocabulaire par le biais de la traduction ; - repérer et résoudre les difficultés de passage d'une langue à l'autre ;

- traduire la dimension culturelle dans la langue ;
- développer des techniques de traduction.

- Ateliers de traduction** sur la base de documents récents de types variés (articles de presse, extraits littéraires contemporains, extraits vidéo, scripts de films ou séries, etc.)
- Thème grammatical** : traduction de phrases sans contexte portant sur des pièges de langue particuliers ou sur des points de grammaire précis qui posent problème lors du passage d'une langue à l'autre.

❖ Français sur objectifs universitaires	De B2.1 à C1.2 (Printemps)
<ul style="list-style-type: none"> - Se préparer à étudier dans une structure universitaire française en découvrant le fonctionnement des cours, des examens, dossiers à rédiger. - Découverte de l'organisation des études supérieures en France, initiation à la recherche d'outils sur Internet ou dans un fonds d'archives, initiation à la prise de notes, reformulation, synthèse ; méthodologie du Power Point et fiche de lecture selon les normes françaises. 	

4.3. Objectifs généraux des options de culture

Les options de culture ont pour objectifs d'apporter des savoirs culturels et informationnels dans divers domaines. Ces options ne sont accessibles aux étudiants qu'à partir du niveau de langue B1.1. Certaines sont réservées aux niveaux de langue « supérieurs ».

❖ Actualité Socio-économique (6h)	De B2.1 à C1.2
<p>Comprendre les données socio-économiques de la France d'aujourd'hui. Présenter le Diplôme de français professionnel C1 (DFP C1) de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (cf. <i>Guide des Examens Spéciaux</i>)</p> <p>Programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La population de la France (facteurs démographiques, population active et problème du chômage, mouvements migratoires et politiques de l'immigration, conditions de vie des Français (revenus, prélèvements, épargne et patrimoine), répartition de la population). -Le rôle de l'Etat dans la vie économique : objectifs et instruments de la vie politique, l'Etat et les partenaires sociaux. -Activités du secteur primaire : l'agriculture (population et structures agricoles, productions et 	

échanges, la P.A.C.), la forêt et la filière bois, la pêche maritime et l'Europe bleue.

-**Les activités des secteurs secondaire et tertiaire** : les sources d'énergie, les principales industries, les transports, le tourisme

-**Le commerce extérieur de la France.**

❖ **Etude socio-culturelle**

De B1.1 à C1.2

Découvrir le cadre de vie, le comportement, les habitudes des Français dans la vie de tous les jours. Analyser des informations culturelles, des données chiffrées et actualisées pour comprendre la société et la vie en France. Réfléchir et échanger autour aux ressemblances et différences culturelles

Programme B1.1 : le calendrier (fêtes civiles et religieuses), la famille (mariage, «nouvelles familles», PACS, politique familiale), la table (alimentation, gastronomie, repas, cuisine des régions), la santé (médecine libérale, hospitalière, Sécurité sociale), les loisirs (sport, culture, temps libre, vacances), l'argent (ressources des ménages, impôts), l'enseignement (école primaire, secondaire, enseignement supérieur), le travail (conditions de travail, salaires, fonction publique).

Programme B1.2 : Angers : ville d'art et d'histoire, terre d'Anjou ; le système éducatif français, Introduction à la politique française ; les médias français ; les structures familiales françaises ; les étrangers en France ; aperçus de la culture à la française (gastronomie, mode, musique, cinéma, littérature) ; rayonnement de la France à l'international (la francophonie).

Programme B2.1 : l'éducation en France, la vie politique française, la citoyenneté et la solidarité en France, le monde du travail en France, la place des individus dans la société française : les femmes, les étrangers, le marché de la culture française.

❖ **Histoire de l'art**

De B1.1 à C1.2

Enrichir la connaissance des Arts en France des origines jusqu'à nos jours.

Programme (semestre d'automne) : l'histoire de France de l'aube des temps à celle de la Révolution, des peintures pariétales (Lascaux) au Rococo.

1 / Préhistoire : peinture (ex : la grotte de Lascaux : sujets, style, symbolique, matériaux utilisés), sculpture, mégalithes : menhirs, dolmen, alignements (fonction, symbolique, construction).

2 / Antiquité : la France Gallo-Romaine : études des principaux monuments : aqueducs, amphithéâtres, temples...

3 / Epoque Carolingienne : miniatures ou enluminures = peintures des livres (sujets, styles)

4 / Moyen-Age : sculpture romane, architecture romane

Programme (semestre de printemps) : l'étude de la peinture des XIXème et XXème siècles en insistant pour une large part sur les œuvres du Musée d'Orsay.

1 / Le Néo-classicisme : David.

- 2 / le Romantisme : Géricault, Delacroix.
- 3 / Le cas de Ingres.
- 4 / Les paysagistes romantiques ou Ecole de Barbizon : Corot, Millet.
- 5 / Le Réalisme : Courbet.
- 6 / Manet entre Réalisme et Impressionnisme.
- 7 / Les Impressionnistes : Monet, Renoir, Pissarro, etc...
- 8 / Le cas de Degas.
- 9 / Henri de Toulouse-Lautrec
- 10 / Le Néo-impressionnisme : Seurat.
- 11 / Les initiateurs de XX^e siècle : Van Gogh, Gauguin, Cézanne.
- 12 / Le Cubisme : Picasso, Braque.
- 13 / Matisse.
- 14 / L'Abstraction : Kandinsky, Mondrian.
- 15 / Le Dadaïsme et le Surréalisme : Duchamp, Masson, etc....
- 16 / Les Nouveaux Réalistes : Arman, César, Klein

❖ Histoire de France

De B1.1 à C1.2

Démontrer que la construction de la France repose sur une longue Histoire s'étalant de la Gaule romaine à nos jours. Les différentes évènements du passé historique expliquent souvent la place qu'occupe, aujourd'hui encore, la France dans le monde dans différents domaines : culturel, économique, politique, diplomatique.

Programme (semestre d'automne) :

- 1) La Gaule romaine
- 2) Clovis et les Mérovingiens
- 3) Charlemagne et l'Empire carolingien
- 4) Les Capétiens et la reconstruction du royaume
- 5) François 1^{er} et la Renaissance
- 6) Les Guerres de Religion
- 7) L'Absolutisme sous Louis XIV : le roi Soleil à Versailles
- 8) Le siècle des Lumières Philosophes

Programme (semestre de printemps) :

- 1) La Révolution française
- 2) Napoléon
- 3) La Restauration
- 4) Le XIX^e siècle et la III^e République
- 5) La Première guerre mondiale
- 6) L'Entre-deux-guerres

- 7) La Deuxième guerre mondiale
 8) La République sous de Gaulle
 9) Les années Mitterrand

❖ Histoire de la musique

De B2.1 à C1.2

Découvrir la musique française aux XIX et XXème siècles. Les contextes historiques, politiques, artistiques, sociologiques seront également abordés afin de mieux saisir la spécificité de la musique française.

Programme (semestre d'automne) : LA MUSIQUE FRANÇAISE AU XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

1 / Les institutions françaises sous le règne de Louis XIV : la « Maison du Roi », les Académies,

2 / Particularités de la musique française « baroque » :

- La musique vocale : profane : l'Air de cour / de théâtre : la Tragédie lyrique, l'opéra – ballet / religieuse : Le Grand Motet
- La musique instrumentale : la Suite de Clavecin / les Innovations de F.Couperin dans le domaine de la musique de chambre : Sonates,Concerts...

3 / J.-Ph. Rameau et ses contemporains

4 / C.W. Gluck et la réforme de l'opéra

Programme (semestre de printemps) :

1 / La musique lyrique en France de 1789 à 1830 : l'Opéra, l'Opéra comique, les Italiens à Paris.

2 / 1830 – 1848, Paris capitale mondiale de la musique : le « Grand Opéra » - Apogée ; les virtuoses (Paganini, Liszt, Chopin) ; le romantisme français (Berlioz).

3 / Évolution de la musique française après 1850 : le drame lyrique : Gounod (Faust), Bizet (Carmen) ; le renouveau symphonique : Saint-Saëns, Franck... ; vers le XX^e siècle : Fauré, Debussy et Ravel...

4 / les ballets russes à paris

5 / La musique française de l'entre-deux-guerres : le Néoclassicisme et le groupe des six : Poulenc, Milhaud, Honegger ...

6 / L'après-guerre : Messiaen (1908 – 1992), Boulez (1925)

❖ Images et cultures	De B2.1 à C1.2 (Automne)
<p>Décoder les signes qui traversent les nombreux messages visuels de notre quotidien : publicités, presse, affiches en tous genres, images animées...</p> <p>Programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude des signes iconiques à « charge culturelle partagée » (codes socioculturels – <i>gestes, mimiques, vêtements</i> ...; codes des couleurs ; codes rhétoriques ; codes morphologiques et techniques) - étude des univers de référence de l'image - étude des liens entre l'imaginaire collectif et l'art. 	
❖ Littérature du XIXème siècle	De B1.2 à C1.2 (Automne)
<p>Programme B1.2 :</p> <p>Survoler un panel des œuvres déterminantes de la littérature française du XIXème siècle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Romantisme : Chateaubriand, Hugo (poésie et théâtre), Musset (théâtre) - Le Réalisme Balzac (roman), Flaubert (roman) - Le Symbolisme : Baudelaire (poésie) - Le Naturalisme : Zola (roman) <p>Une œuvre complète sera approfondie et sera prétexte à des exposés par groupe individuel ou par deux selon le nombre d'étudiants.</p> <p>Programme B2.1 à C1.2 :</p> <p>Encourager activement la lecture intégrale et suivie des cinq œuvres qui sera complétée par des lectures partielles d'œuvres complémentaires. S'intéresser à la construction d'un personnage romanesque, les différentes fonctions et le système de valeurs qu'il incarne ou conteste.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>On ne badine pas avec l'amour</i> (théâtre) – Musset _Bordas - <i>Le dernier jour d'un condamné</i> (roman) – V. Hugo - <i>Le colonel Chabert</i> (roman) – Balzac 	

❖ Littérature du XXème siècle	De B1.2 à C1.2 (Printemps)
Programme B1.2 :	
Permettre de se familiariser avec la littérature française du XXème siècle. Les auteurs marquants de ce siècle seront présentés à travers de grands mouvements littéraires tels que :	
<ul style="list-style-type: none"> - le symbolisme d'Apollinaire, le roman de Proust - le surréalisme d'André Breton en passant par quelques poètes comme Eluard et Aragon - la littérature engagée de Malraux, Sartre et Simone de Beauvoir - le théâtre de l'absurde à travers l'œuvre de Ionesco - le Nouveau Roman de Sarraute à Boris Vian en passant par Marguerite Duras - <i>Alcools</i> (Apollinaire) - Folio 1913 - <i>Isabelle</i> (Gide) - Folio 1921 - <i>La Cantatrice chauve</i> (Ionesco) - Folio 1954 	
Programme B2.1 à C1.2 :	
Si l'humain est ce qui est propre à l'homme, comment l'homme peut-il être inhumain ? La littérature nous permet d'aller à la rencontre de ce questionnement sur la nature humaine capable du pire et du meilleur. Elle propose souvent à son insu et c'est là qu'elle est la plus saisissante – une attitude exemplaire et éthique devant la vie. C'est ce mode de lecture que nous allons privilégier ce semestre à travers quelques œuvres marquantes du XX ^e siècle.	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Calligrammes</i> (Apollinaire) – Folio-Gallimard - <i>Le roi se meurt</i> (Ionesco) – Folio n°361 - <i>L'Étranger</i> (Camus) – Folio n°2 - <i>Moderato cantabile</i> (Duras) – Editions minuit-poche, n°2 	
❖ Littératures francophones	De B2.1 à C1.2
Aborder les littératures francophones contemporaines entre diversité et singularité. À travers l'étude d'extraits de romans, de témoignages d'écrivains ainsi que d'articles de fonds, il s'agira de s'interroger sur les enjeux de cette littérature d'expression française. Le choix de textes s'est porté majoritairement sur un corpus composé d'auteurs originaires du Maghreb et de l'Asie (Chine, Japon, Viêt-Nam).	
❖ Philosophie	De B2.1 à C1.2
Programme (semestre d'automne) :	
Qu'est-ce qu'être heureux ? Qu'est-ce que réussir sa vie ? Qui suis-je ? Qui donc est « l'autre » ? Qu'est-ce qu'être libre ?...Questions naïves mais questions enfouies, cachées derrière notre quotidien.	

Est-il possible, néanmoins d'y répondre ? Nous le tenterons, cheminant en compagnie de philosophes et de textes anciens et contemporains, de la Grèce à Camus, Levinas, Jankélévitch en passant par Descartes et Montaigne.

Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà « fréquenté » la philosophie pour participer à ce cours.

Un « manuel » n'est pas proposé : bibliographies et textes seront régulièrement remis.

Programme (semestre de printemps) :

Initier aux exigences de la pensée complexe et abstraite par la fréquentation des textes philosophiques, le débat argumenté et l'examen de problèmes toujours d'actualité.

- Parcours thématique : «La politique» / La société / l'État / les échanges /La justice / le droit / la politique / La liberté / la morale / le bonheur / « L'État est-il ce qui garantit la liberté ou bien ce qui la menace en étant l'agent de la violence et de l'oppression? » / « La force fait-elle le droit ou bien le droit n'est-il que l'arme des faibles ? » / « De quoi sommes-nous libres ? »

❖ Systèmes politiques européens

De B2.1 à C1.2 (Printemps)

A travers une introduction à la science politique, au droit public et à l'Histoire des idées politiques, le cours se propose d'étudier les principaux aspects de l'organisation des pouvoirs publics en France et en Europe, et de faire découvrir le processus de construction et les logiques de fonctionnement de l'Union Européenne.

❖ Théologie

De B2.1 à C1.2 (Printemps)

-Opérer une réflexion sur l'importance de l'histoire dans les sciences théologiques et religieuses.

-Voir comment à travers l'histoire l'Église a intégré des éléments de la culture du temps et comment elle s'est parfois opposée aux mentalités de telle ou telle époque

-Comprendre de quelle manière le christianisme s'est principalement développé du point de vue de la doctrine et de l'organisation. Les rapports étroits entre l'histoire et la théologie ont amené certains auteurs et penseurs chrétiens à élaborer une théologie de l'histoire au cours de certaines périodes. On peut citer par exemple saint Augustin et saint Bonaventure. Bien plus tard, au XX^e siècle, un théologien de renom comme Hans Urs Von Balthasar a lui aussi développé une théologie de l'histoire. On a aussi pu voir un historien majeur comme Henri-Irénée Marrou s'illustrer dans ce domaine.

4.4. Les barèmes des options

Les options ont toutes le même barème, sauf l'option Actualité Socio-économique (option à 6h) qui double les points.

Options	Semestre	Examen	TOTAL
	60	30	90

V. Les notes et les diplômes

5.1. Le contrôle continu du semestre

Au cours du semestre, les enseignants de langue proposent **3 tests** pour **chaque compétence**.

Dans les cours d'options, les enseignants proposent **3 tests**.

Si un étudiant est absent à un test pour des raisons professionnelles ou médicales (avec justificatif), il sera excusé. Dans ce cas, une de ses notes comptera double.

Si un étudiant n'a pas de motif valable, il obtiendra la mention ABS.

Au CIDEF, l'assiduité est obligatoire. La direction du CIDEF se réserve le droit d'interdire à un étudiant de se présenter aux examens s'il n'a pas suivi les cours du semestre avec assiduité.

5.2. Les examens

A la fin du semestre, les étudiants ont une semaine d'examens. TOUS les examens sont obligatoires. Un étudiant qui ne se présente pas à un examen ne peut valider son option.

5.3. Le relevé de notes

Le relevé de notes est envoyé à l'université ou à l'étudiant deux à trois semaines après la fin du semestre.

5.4. Le diplôme

Un étudiant qui a suivi le nombre d'heures, a été assidu et a passé tous ses examens reçoit un diplôme. Ce diplôme, accompagné du relevé de notes, est envoyé à l'adresse indiquée par l'étudiant (université, domicile) ou remis directement au CIDEF.

A1	<p>Diplôme : Certificat d'initiation à la langue française A1.1 ou A1.2</p> <p>Mentions : 0 à 314 ÉCHEC 441 à 503 BIEN 315 à 377 PASSABLE 504 à 566 TRÈS BIEN 378 à 440 ASSEZ BIEN 567 à 630 TRÈS BIEN avec félicitations du jury</p>
-----------	---

A2	<p>Diplôme de : Certificat de langue et culture françaises A2</p> <p>Mentions :</p> <table border="0"> <tr> <td>0 à 309</td><td>ÉCHEC</td><td>434 à 495</td><td>BIEN</td></tr> <tr> <td>310 à 371</td><td>PASSABLE</td><td>496 à 557</td><td>TRÈS BIEN</td></tr> <tr> <td>372 à 433</td><td>ASSEZ BIEN</td><td>558 à 620</td><td>TRÈS BIEN avec félicitations du jury</td></tr> </table>	0 à 309	ÉCHEC	434 à 495	BIEN	310 à 371	PASSABLE	496 à 557	TRÈS BIEN	372 à 433	ASSEZ BIEN	558 à 620	TRÈS BIEN avec félicitations du jury
0 à 309	ÉCHEC	434 à 495	BIEN										
310 à 371	PASSABLE	496 à 557	TRÈS BIEN										
372 à 433	ASSEZ BIEN	558 à 620	TRÈS BIEN avec félicitations du jury										
B1.1	<p>Diplôme : Certificat de langue et culture françaises - B1.1</p> <p>Mentions :</p> <table border="0"> <tr> <td>0 à 219</td> <td>ÉCHEC</td> <td>308 à 351</td> <td>BIEN</td> </tr> <tr> <td>220 à 263</td> <td>PASSABLE</td> <td>352 à 395</td> <td>TRÈS BIEN</td> </tr> <tr> <td>264 à 307</td> <td>ASSEZ BIEN</td> <td>396 à 440</td> <td>TRÈS BIEN avec félicitations du jury</td> </tr> </table>	0 à 219	ÉCHEC	308 à 351	BIEN	220 à 263	PASSABLE	352 à 395	TRÈS BIEN	264 à 307	ASSEZ BIEN	396 à 440	TRÈS BIEN avec félicitations du jury
0 à 219	ÉCHEC	308 à 351	BIEN										
220 à 263	PASSABLE	352 à 395	TRÈS BIEN										
264 à 307	ASSEZ BIEN	396 à 440	TRÈS BIEN avec félicitations du jury										
B1.2	<p>Diplôme : Certificat de langue et culture françaises - B1.2</p> <p>Mentions :</p> <table border="0"> <tr> <td>0 à 244</td> <td>ÉCHEC</td> <td>343 à 391</td> <td>BIEN</td> </tr> <tr> <td>245 à 293</td> <td>PASSABLE</td> <td>392 à 440</td> <td>TRÈS BIEN</td> </tr> <tr> <td>294 à 342</td> <td>ASSEZ BIEN</td> <td>441 à 490</td> <td>TRÈS BIEN avec félicitations du jury</td> </tr> </table>	0 à 244	ÉCHEC	343 à 391	BIEN	245 à 293	PASSABLE	392 à 440	TRÈS BIEN	294 à 342	ASSEZ BIEN	441 à 490	TRÈS BIEN avec félicitations du jury
0 à 244	ÉCHEC	343 à 391	BIEN										
245 à 293	PASSABLE	392 à 440	TRÈS BIEN										
294 à 342	ASSEZ BIEN	441 à 490	TRÈS BIEN avec félicitations du jury										
B2	<p>Diplôme :</p> <p>Diplôme de langue et culture françaises - niveau moyen 3^e degré initial - B2.1</p> <p>Diplôme de langue et culture françaises - niveau moyen 3^e degré intermédiaire - B2.2</p> <p>Diplôme de langue et culture françaises - niveau moyen 3^e degré avancé - B2.3</p> <p>Mentions :</p> <table border="0"> <tr> <td>0 à 244</td> <td>ÉCHEC</td> <td>343 à 391</td> <td>BIEN</td> </tr> <tr> <td>245 à 293</td> <td>PASSABLE</td> <td>392 à 440</td> <td>TRÈS BIEN</td> </tr> <tr> <td>294 à 342</td> <td>ASSEZ BIEN</td> <td>441 à 490</td> <td>TRÈS BIEN avec félicitations du jury</td> </tr> </table>	0 à 244	ÉCHEC	343 à 391	BIEN	245 à 293	PASSABLE	392 à 440	TRÈS BIEN	294 à 342	ASSEZ BIEN	441 à 490	TRÈS BIEN avec félicitations du jury
0 à 244	ÉCHEC	343 à 391	BIEN										
245 à 293	PASSABLE	392 à 440	TRÈS BIEN										
294 à 342	ASSEZ BIEN	441 à 490	TRÈS BIEN avec félicitations du jury										
C1	<p>Diplôme :</p> <p>Diplôme de langue et culture françaises niveau supérieur - C1.1</p> <p>Mentions :</p> <table border="0"> <tr> <td>0 à 269</td> <td>ÉCHEC</td> <td>378 à 431</td> <td>BIEN</td> </tr> <tr> <td>270 à 323</td> <td>PASSABLE</td> <td>432 à 485</td> <td>TRÈS BIEN</td> </tr> <tr> <td>324 à 377</td> <td>ASSEZ BIEN</td> <td>486 à 540</td> <td>TRÈS BIEN avec félicitations du jury</td> </tr> </table>	0 à 269	ÉCHEC	378 à 431	BIEN	270 à 323	PASSABLE	432 à 485	TRÈS BIEN	324 à 377	ASSEZ BIEN	486 à 540	TRÈS BIEN avec félicitations du jury
0 à 269	ÉCHEC	378 à 431	BIEN										
270 à 323	PASSABLE	432 à 485	TRÈS BIEN										
324 à 377	ASSEZ BIEN	486 à 540	TRÈS BIEN avec félicitations du jury										